

# Fiche De Données de Sécurité MESSAGER

Selon la Règlement 1907/2006/CE, Article 31

## 1. Identification du produit chimique et de la personne physique

<b>Nom du produit:</b>	<b>MESSAGER (nom de code JDE F11)</b>
<b>Substance active:</b>	COS-OGA (12,5 g/L)
<b>Usage:</b>	Agriculture – Stimulateur des défenses des plantes
<b>Contact:</b>	<b>JOUFFRAY DRILLAUD</b> 4 avenue de la CEE 86170 Cisse France Tél = +33(0)5 49 54 20 54 <a href="mailto:jd@jouffray-drillaud.fr">jd@jouffray-drillaud.fr</a>
<b>Appel d'urgence:</b>	<b>Numéro d'appel d'urgence européen : 112 (24/7)</b> <b>ORFILA : 01 45 42 59 59 (24/7)</b>

## 2. Identification des dangers

**Classification :** Le produit n'est pas classé comme dangereux selon la réglementation européenne.

**Indication de classement :** Sans classement

**Pictogramme de danger :** Aucun

**Phrase de risque :** Aucune

**Conseil de prudence :**

P102 : Tenir hors de portée des enfants.

P270 : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

P501 : Eliminer le contenu/récipient selon les dispositions régionales en vigueur.

EUH401 : Respecter les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

**Information concernant les dangers particuliers pour l'homme et l'environnement:** Ce produit n'est pas considéré comme pouvant poser un risque pour la santé humaine et l'environnement sous des conditions normales d'utilisation.

## 3. Composition/information sur les composants

<b>Type de formulation:</b>	Concentré liquide soluble (SL)
<b>Substance active:</b>	COS-OGA (12,5 g/L) – complexe d'oligosaccharides
<b>Composés dangereux:</b>	Aucun

## Fiche De Données de Sécurité **MESSAGER**

Selon la Règlement 1907/2006/CE, Article 31

### 4. Premiers secours

**Contact avec la peau:** Produit non irritant. Toutefois, il convient de retirer les vêtements souillés et rincer avec de l'eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.

**Contact avec les yeux:** Produit non irritant. Toutefois, il convient de rincer abondamment les yeux avec de l'eau pendant 15 minutes. En cas d'irritation, consulter un ophtalmologue.

**Après ingestion:** Produit non dangereux par ingestion. Toutefois, il convient de rincer la bouche et boire de l'eau. En cas de symptôme, consulter un médecin.

**Après inhalation:** Produit non dangereux par inhalation. Toutefois, il convient de respirer de l'air frais.

### 5. Mesure de lutte contre l'incendie

**Remarque générale:** Produit non inflammable

**Moyens d'extinction:** Eau, CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction.

**Equipement spécial de sécurité en cas d'incendie:** Porter un appareil de protection respiratoire.

**Autres indications:** Aucune.

### 6. Mesure à prendre en cas de dispersions accidentelles

**Précautions individuelles:** Utiliser un équipement de protection adéquat. Voir Section 8.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Recueillir par moyen mécanique ou au moyen d'absorbant. Ne pas réintroduire dans l'emballage d'origine. Considérer comme un déchet.

**Mesures pour la protection de l'environnement:** Contenir l'épandage. Aucune mesure particulière n'est requise. Produit biodégradable.

### 7. Manipulation et stockage

**Précaution à prendre pour une manipulation sans danger:**

- Eviter les dispersions accidentelles et éclaboussures.
- Pour les équipements de protection, se référer à la Section 8.
- Ce produit doit être manipulé selon les règles d'hygiène et de sécurité propres à la manipulation des substances non dangereuses.
- Ne pas manger, boire ou fumer durant la manipulation du produit.
- Laver les mains après manipulation.

**Stockage:**

- Garder le produit dans son emballage d'origine, étiqueté et fermé.
- Tenir hors de portée des enfants.
- Stocker à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
- Stocker à l'abri du gel.

# Fiche De Données de Sécurité MESSAGER

Selon la Règlement 1907/2006/CE, Article 31

## 8. Contrôle de l'exposition et Protection individuelle

**Equipements de protection individuelle:** Le produit ne nécessite pas d'équipement particulier. Toutefois, il est toujours conseillé de porter des gants de protection (latex, caoutchouc), des lunettes de sécurité et un vêtement de protection/travail.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

**Aspect:** liquide blanc/beige sans odeur particulière

**pH:** 5.00

**Densité relative:** 1.200 g/mL

**Solubilité:** Complètement soluble dans l'eau

**Propriétés explosives:** Non applicable, produit non explosif

**Propriétés inflammables:** Non applicable, produit non inflammable

**Propriétés comburantes:** Non applicable, produit non comburant

## 10. Stabilité et réactivité

**Stabilité:** Le produit est stable pendant 2 ans dans les conditions normales d'emploi et de stockage (température ambiante). Le produit peut légèrement changer de couleur au cours du temps, sans altération de ses qualités. Un phasage peut être observé. Il suffit d'agiter le produit avant emploi.

**Réactivité:** Pas de risque particulier attendu.

**Produits de décomposition dangereux:** Aucun.

## 11. Informations toxicologiques

**Remarque générale:** La substance active consiste en un complexe d'oligosaccharides (sucres) dépourvus de toute toxicité pour la santé humaine. La formulation ne contient pas d'adjuvant dangereux.

**DL<sub>50</sub> orale:** > 2.000 mg/kg poids corporel

**Irritation des yeux:** Non irritant pour les yeux

**Irritation de la peau:** Non irritant pour la peau

**Sensibilisation:** Non sensibilisant

## 12. Informations écologiques

**Remarque générale:** La substance active consiste en un complexe d'oligosaccharides (sucres) dépourvus de toute toxicité pour l'environnement et les espèces non-cibles. La formulation ne

## Fiche De Données de Sécurité **MESSAGER**

Selon la Règlement 1907/2006/CE, Article 31

contient pas d'adjuvant dangereux. Les études réalisées sur abeilles, insectes utiles, vers de terre, et organismes aquatiques n'ont révélé aucune toxicité.

### **13.Considérations relatives à l'élimination**

Il est recommandé d'éviter ou de réduire autant que possible la production de déchets. Ne pas rejeter les restes de produit à l'égout. Eliminer dans un centre de collecte, selon les dispositions régionales en vigueur.

### **14.Transport**

Aucune disposition spéciale relative au transport.

### **15.Informations réglementaires**

La substance active et le produit commercial ont été approuvés et autorisés selon le Règlement européen 1107/2009 pour un usage phytopharmaceutique.

### **16.Autres informations**

Cette fiche de sécurité est complémentaire à la brochure technique mais ne la remplace pas. Les informations fournies dans la présente fiche de sécurité sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances. Toutefois, ces informations ne doivent pas être interprétées comme constituant une garantie ou une déclaration explicite, implicite ou autre. L'acheteur assume tous les risques et responsabilités pouvant résulter de l'utilisation ou de la vente du produit seul ou en mélange.